

Route plus sûre, route sans accidents – CD 76

Equipe	CEREMA Normandie Centre Olivier MOISAN, Eric VIOLETTE, Peggy SUBIRATS, David CHEINISSE
Partenaires	Département de Seine-Maritime Philippe CHAUVIN (Service exploi- tation et Sécurité routière) Marylène REDOUANI (Services Etudes et travaux de Rouen)
Achèvement	Novembre 2017
Méthodologie	Etude de l'accidentologie (démarche SURE), inspection de sécurité (ISRI), démarches d'évaluation (aménagement des intersections, vitesse pratiquée), communication et contrôle.
Mots clés	Infrastructure, sécurité, aménagement, évaluation.

Cette démarche globale permet le déploiement d'un assortiment d'outils, de méthodes, d'actions et de solutions qui portent simultanément sur le rôle de l'infrastructure routière dans la survenue des accidents et le comportement des usagers.

Les principaux leviers de la démarche consistent à offrir une infrastructure sûre en supprimant toutes les caractéristiques susceptibles de provoquer ou d'aggraver un accident et en proposant des aménagements sûrs.

Evolution de l'accidentalité

Section de route	Nombre d'accidents avant aménagement Période : 2002 - 2010	Nombre d'accidents après aménagement Période : 2011 - 2012	Nombre d'accidents après aménagement Période : 2013 - 2014
Section aménagée (2014)	21	0	0
Section non aménagée (2014)	14	4	0
Nombre total d'accidents	35	4	0



(A gauche) Giratoire RD490/RD131
(A droite) Chaussée mono-déversée

Source : CEREMA Infrastructures de transports et matériaux
Route plus sûre, route sans accidents, Une démarche innovante et pluridisciplinaire (Application de la démarche à la liaison routière Yvetot-La Mailleraye), Rapport novembre 2017.
<https://www.cerema.fr/fr/system/files/documents/2017/12/Rapport%20Route%20plus%20s%C3%BBre,%20route%20sans%20accident.pdf>

Le département de Seine-Maritime conduit des actions particulièrement innovantes via son collège départemental de sécurité routière. Il procède à la sécurisation d'itinéraires départementaux qualifiés de stratégiques pour une longueur totalisant près de 900 km.

La sécurisation d'itinéraires

Six itinéraires stratégiques majeurs ont été identifiés. Ils supportent un trafic routier important et constituent un enjeu essentiel pour l'amélioration de la sécurité routière. « Route plus sûre, route sans accidents » a pour principal objectif d'offrir aux usagers de la route un itinéraire qui présente un très haut niveau de sécurité, sur lequel ils peuvent circuler sans être victime d'un accident grave (objectif zéro tué, zéro blessé grave). L'infrastructure est aménagée dans ce sens pour supprimer toutes les caractéristiques susceptibles de provoquer ou d'aggraver un accident.

Application à l'itinéraire Yvetôt – La Mailleraye

L'itinéraire routier de 23 km entre Yvetot et La Mailleraye a été identifié comme un axe stratégique exemplaire à sécuriser. En effet, il supporte une circulation importante et hétérogène (5 000 à 10 000 véhicules par jour avec 10 à 17% de poids lourds) et il est sujet à une forte accidentalité (entre 2004 et 2008, 23 accidents corporels, 11 personnes tuées, 15 blessés hospitalisés et 16 blessés légers).

L'étude de l'accidentalité sur l'axe repose sur la lecture des procès-verbaux d'accidents corporels, sur l'inspection de sécurité de l'infrastructure par la démarche ISRI visant à relever des défaillances de l'infrastructure. L'ensemble des démarches de diagnostic a permis d'évaluer les enjeux de sécurité, de hiérarchiser les mesures à prendre et de proposer une variété d'aménagements de l'infrastructure :

- Une chaussée mono-déversée : réduction des largeurs de voies au profit d'une bande dérasée de droite, mise en œuvre de bandes d'alerte sonores de part et d'autre de la ligne axiale ;
- Des carrefours à niveau : des giratoires ont été implantés et traités pour une visibilité et lisibilité suffisante jour et nuit (giratoire RD490/RD131, balisage lumineux par LED, actif en périphérie de l'anneau central et fixe sur les îlots séparateurs du giratoire) ;
- Des sorties de route : l'ensemble des obstacles ont été éradiqués soit en les supprimant, soit en utilisant des supports à sécurité passive. Une bande d'alerte sonore en rives et en axe a été mise en œuvre ;
- Des actions de communication engageante ont permis d'agir sur le comportement des usagers ; le magazine mensuel d'information du département diffuse des articles sur les travaux d'aménagement et de sécurisation des routes départementales.

Aucun accident n'a été déploré sur les zones de l'itinéraire qui ont été aménagées depuis 2010.